

**Demandes d'admission à l'indigénat communal  
Séance du Conseil de Ville du 29 septembre 2014**

<b>Nom et prénom :</b>	<b>Babic Tomo, Monsieur</b>
<b>Date de naissance :</b>	9 octobre 1952
<b>Nationalité :</b>	croate
<b>Etat civil :</b>	marié
<b>Domicile :</b>	rue des Genêts 6
<b>Membres de la famille compris dans la demande :</b>	son épouse Babic-Andrijanic Kata, née le 25 novembre 1958
<b>Finance de naturalisation :</b>	Fr. 200.-
<b>Nom et prénom :</b>	<b>Bellon Jean-Christophe, Monsieur</b>
<b>Date de naissance :</b>	20 juillet 1974
<b>Nationalité :</b>	française
<b>Etat civil :</b>	marié
<b>Domicile :</b>	rue Vers-la-Croix 29
<b>Membres de la famille compris dans la demande :</b>	son épouse Pentel Charlotte, née le 27 mai 1974, leurs filles Bellon Loane, née le 22 septembre 2006, et Bellon Thémis, née le 30 septembre 2009
<b>Finance de naturalisation :</b>	Fr. 600.-
<b>Nom et prénom :</b>	<b>Lourenço de Gouveia Maria Filomena, Madame</b>
<b>Date de naissance :</b>	3 avril 1952
<b>Nationalité :</b>	portugaise
<b>Etat civil :</b>	célibataire
<b>Domicile :</b>	place de la Poste 4
<b>Membres de la famille compris dans la demande :</b>	-
<b>Finance de naturalisation :</b>	Fr. 600.-

**Préavis du Conseil communal**

Le Conseil communal a préavisé favorablement les présentes demandes d'admission à l'indigénat communal, qui ne posent aucun problème, et il invite le Conseil de Ville à voter les arrêtés y relatifs, consultables à la Chancellerie, de même que les dossiers de requête.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Pierre Kohler

Edith Cuttat Gyger